L'écologie
Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts

PLENIERE DU 12 JUIN 2006

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Intervention de Michel Coletta,
pour le groupe des élus Verts

Lors de la semaine du développement durable, nous avons assisté à une profusion d'initiatives pour sa promotion.

Qu'en est-il vraiment ?

D'un côté, il y a consensus : la situation de la planète est grave, il faut réduire les émissions de carbone, les glaciers fondent, les pollutions s'étendent. Il faut absolument réduire nos consommations énergétiques, développer des alternatives renouvelables...

Et de l'autre côté, la part des transports routiers augmente. On rajoute des autoroutes et rocades alors que paradoxalement on est incapable de doubler le nombre de voies de chemin de fer.
La publicité pour les voitures de grosses cylindrées, des 4x4 en ville inonde les écrans et les journaux. Mieux les chefs d'états demandent aux pays pétroliers d'augmenter leurs productions d'hydrocarbures.

Les investissements autoroutiers sont directement concurrents du rail et de la voie d'eau et dérentabilisent ces modes de transport qu'il faudrait développer d'urgence.
[J'ai à l'esprit, l'intervention du président de la CCI du Havre à la réunion territoriale du SRADT au havre, qui en "responsable imaginatif" de notre avenir a eu ses premiers mots pour réclamer une autoroute Pont de Normandie-Bernay au nom de Saint Port 2000.]

Alors, que fait-on ? On augmente la production de pétrole ? On la réduit ? La plaisanterie a assez duré.

Ne rien faire se traduit aujourd'hui par la prise en otage de tous ceux qui n'ont pas de super-revenus et qui vont voir leurs salaires par les factures énergétiques.

On continue à délocaliser les productions à outrance, en basant tout sur un transport bon marché, jetant par la fenêtre savoir-faire, outils de travail, hommes et femmes devenus "inutiles". On importe de très loin fleurs, fruits et légumes. On fait des engrais à partir du pétrole pour produire des excédents subventionnés qui inondent et détruisent les économies du Sud.

Le pillage continue. Ainsi la déforestation.
Un rapport sur les impacts de la production d'huile de palme "estime qu'entre 1985 et 2000, le développement des plantations de palmiers à huile a été responsable de 87% de la déforestation en Malaisie". A Sumatra et Bornéo, quelques 4 millions d'hectares de forêts ont étaient convertis en plantations de palmiers à huile. Et on programme de nouvelles coupes : 6 millions d'hectares en Malaisie et 16,5 millions en Indonésie.

Mais nul besoin d'aller si loin pour illustrer mon propos en matière d'aberrations écologiques, à l'heure où l'on nous sert le discours de *« développement durable »* à toutes les sauces. L'actualité nous donne l'occasion de l'illustrer.

La commission consultative sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), dont la vocation est d'être un lieu d'échange pour la mise en place et le suivi du fonctionnement de la filière de ces déchets s'est réunie le 2 juin au MEDD. On constate qu'aucune place n'est accordée à la réduction des déchets, celle-ci étant pourtant présentée, à l'article premier de la directive européenne du 27 janvier 2003 (relatives aux DEEE), comme "*l'objectif prioritaire*" *afin de* "*réduire la quantité de déchets à éliminer*". Sans doute préfère-t-on transformer les citoyens en "*shaddocks du tri*" alors qu'il s'agit de réduire les impacts sur l'environnement et la prolifération des équipements électriques et électroniques dans notre société. Il est temps de passer de l'électronique jetable à l'électronique réparable et réutilisable permettant ainsi, et cela n'est pas négligeable, de promouvoir des emplois, notamment dans les structures de l'économie sociale et solidaire.

Plus généralement, concernant les déchets il faut miser sur une hiérarchie des modes de traitement : 1- prévention 2-réutilisation 3-recyclage 4-valorisation énergétique 5- élimination. Le "*tout-incinération*" constitue de ce point de vue un pis-aller.

Autre exemple d'actualité :

Dans le domaine du bio, le vrai bio, respectueux de notre santé, de l'environnement, de l'efficacité énergétique et de l'emploi, Le Monde du 7 juin nous apprend qu'un nouveau règlement de la commission européenne risque de

déboucher sur des produits bio au rabais. Alors que des tentatives, qui ont échoué d'ailleurs, comme le label "agriculture raisonnée", nous ont montré que les lobbies productivistes ont beaucoup d'imagination pour tromper le monde. Serait interdite l'utilisation d'un cahier des charges tel que c'est le cas en France avec l'application du logo AB. Rappelons en passant, ce que nous avions déjà dit ici : la demande en produit bio est en augmentation, alors que les surfaces exploitées en bio sont stagnantes depuis 2002, voire même en diminution en Normandie.

Qu'il s'agisse d'une agriculture d'avenir qui, en outre, nous garantit une réelle indépendance alimentaire. A quand la souveraineté alimentaire en Haute-Normandie ?

Dernier gadget à la mode : les biocarburants.

Au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, on assiste au développement tous azimuts des différentes filières de biocarburants.

Annoncés dans le Plan climat 2004 et mis systématiquement en avant par le gouvernement, les biocarburants de 1ère génération posent encore de nombreuses questions. Les biocarburants n'ont d'intérêt contre l'effet de serre que si leur bilan CO2 est nettement favorable (émissions évitées en remplaçant les carburants pétroliers, moins les émissions issues de la culture et de la production des biocarburants).
Or, la filière ETBE-éthanol est proche d'un bilan nul.
Outre les émissions de gaz à effet de serre, il faut considérer l'impact environnemental global des filières.

Sur ce point, il est aujourd'hui nécessaire qu'un cahier des charges strict respectant les critères du développement durable soit élaboré pour tous les acteurs agricoles et industriels des filières de biocarburants. Il en est de même pour les produits agricoles importés, dont la production devra vérifier les critères de développement durable dans leur pays d'origine (pour éviter l'huile de palme ou l'éthanol de canne à sucre produits en Indonésie ou au Brésil après déforestation par exemple).

De même, le soutien économique public consenti aux biocarburants est à rectifier car en l'état actuel, la défiscalisation permet aux fabricants de produire des biocarburants de façon rentable dès que les prix du baril de pétrole dépassent 15 à 20 US$. Avec un baril en permanence au-dessus de 60 US$, une telle subvention n'est absolument plus justifiée aujourd'hui, et elle confisque une part importante des revenus fiscaux de l'Etat au bénéfice des industriels de la filière et au détriment des citoyens. L'optimisation du dispositif de soutien à la filière biocarburants équivaut pour l'Etat à payer un prix moyen de 180 € la tonne de CO2 évitée, soit 5 à 10 fois plus que le prix du marché actuel (15 à 30€/t de CO2 évitée) ! Il semble donc nécessaire que l'exonération de TIPP soit

revue et qu'elle soit proportionnelle à la réduction de gaz à effet de serre entraînée. Elle bénéficierait ainsi à l'ensemble des agents économiques et des citoyens et pas seulement aux industriels de la filière.

La priorité actuelle et future est et restera de réduire l'impact considérable des transports sur le changement climatique. Cet objectif ne sera évidemment pas atteint si on se contente de remplacer 5 à 10% des carburants classiques par des biocarburants un peu moins polluants ! Il est plus que temps d'intensifier les politiques pour réduire la demande des transports routiers, de développer des véhicules beaucoup plus sobres, de modifier les comportements en développant et en favorisant les transports collectifs et de favoriser les modes de transports alternatifs et "doux". Les seuls biocarburants ne suffiront pas à enrayer la tendance à la hausse des émissions des gaz à effet de serre du secteur des transports.

Comme nous l'avons déjà exprimé ici, Monsieur le Président, le groupe des Verts vous encourage à poursuivre votre action pour faire du Conseil Régional une collectivité d'avenir, d'innovation pour permettre de construire une alternative écologique et sociale à cette société libérale, productiviste au développement non soutenable.